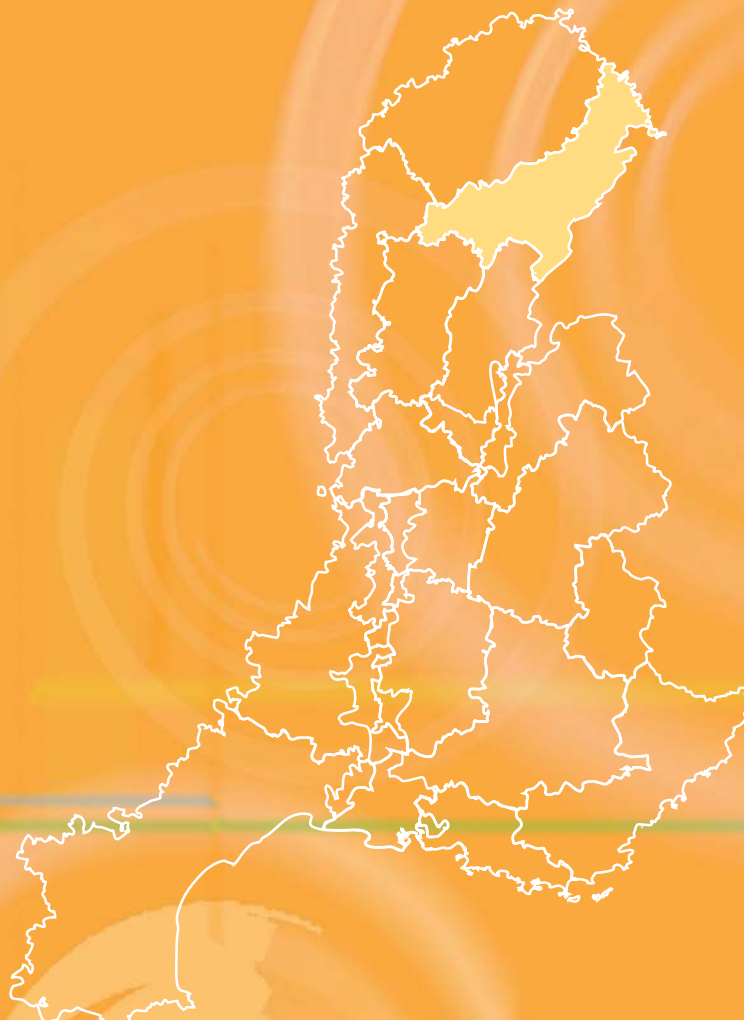


Annexe géographique

2/ territoire Doubs



année 2005



Contenu du document

- Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE
- Codes et limites des masses d'eau superficielle
- Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine
- Les enjeux du territoire
- Pressions importantes
- Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015
- Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif
- Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état



Ces annexes sont des documents d'étape. Elles seront amenées à évoluer lors de l'actualisation ultérieure de l'état des lieux qui accompagnera la révision du SDAGE. Une homogénéisation de toutes les cartes sera réalisée.

Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE

En septembre 2000, la directive cadre sur l'eau a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. Harmonisant les directives existantes, le nouveau texte définit un cadre général pour la protection et l'amélioration de tous les milieux aquatiques. Il prévoit, après avoir réalisé un état des lieux fin 2004, l'élaboration d'un plan de gestion du district hydrographique, intégré dans le SDAGE qui doit être révisé avant fin 2009. L'objectif général recherché avec la mise en œuvre du SDAGE révisé est l'atteinte du bon état pour tous les milieux d'ici 2015.

■ Des annexes géographiques pour accompagner l'état des lieux

Pour construire l'état des lieux de la directive dans le bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens, la méthode retenue a été de faire appel largement à l'expertise locale et à la contribution des acteurs socioprofessionnels. Au cours du dernier semestre 2003, des réunions à l'échelle des bassins versants ont été organisées avec les techniciens et experts locaux afin de réaliser un travail technique permettant de recueillir des informations détaillées sur l'ensemble des masses d'eau du district. Ces contributions sont disponibles sur le site internet du réseau de bassin (<http://rdb.eaurmc.fr>). Une synthèse a été réalisée à l'échelle du bassin pour l'élaboration de l'état des lieux.

Afin de valoriser la richesse de l'information recueillie, cet état des lieux est accompagné par des annexes géographiques qui permettent de présenter plus en détail ces données.

Cette annexe géographique est un document d'appui élaboré à partir des travaux d'état des lieux réalisés avec les acteurs locaux. Il a été présenté aux commissions géographiques qui ont contribué à sa mise au point.

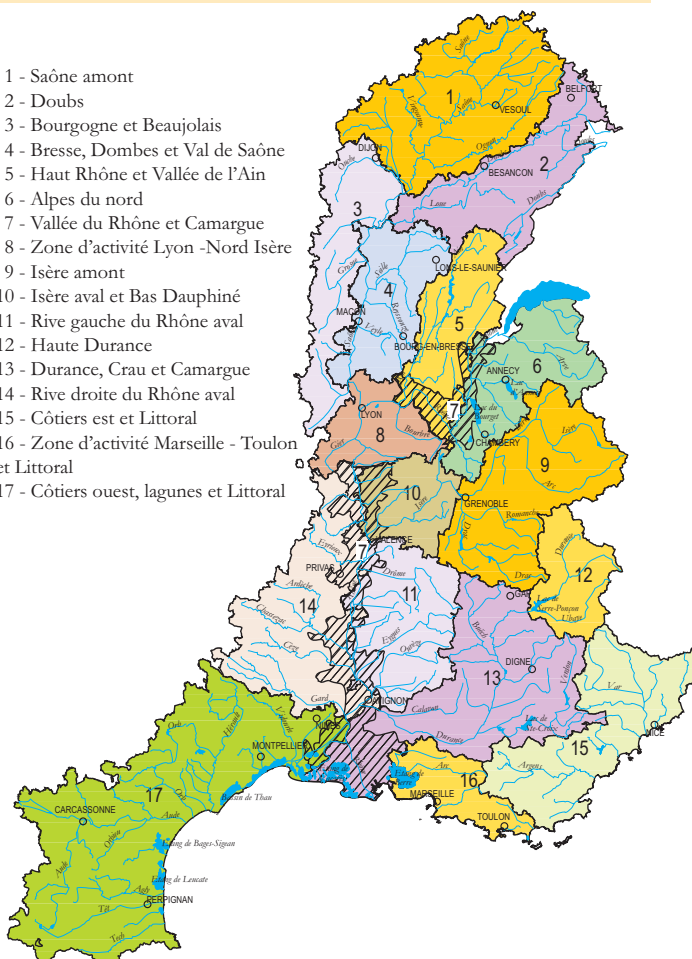
Ce document présente une évaluation de l'état des milieux en 2003 tenant compte des principales pressions identifiées ; une évaluation de la situation à l'horizon 2015 au travers de l'estimation du risque de non atteinte du bon état, si aucune action complémentaire à ce qui est déjà prévu n'est engagée. L'échelle des territoires dits "SDAGE-DCE" a été retenue pour cette présentation. Elle a vocation à servir de document-ressource aux acteurs de l'eau concernés par ce territoire.

■ Une approche du district par territoire SDAGE-DCE

L'analyse économique tenant une place importante dans la mise en œuvre de la directive, un découpage du bassin en territoires géographiques cohérents et pertinents, à partir de critères appropriés, s'est avéré nécessaire pour faciliter les futures analyses économiques et pallier autant que possible les insuffisances d'une analyse strictement limitée à l'échelle de la masse d'eau. **17 territoires SDAGE/DCE ont ainsi été identifiés dans le district pour définir des espaces géographiques présentant un fort degré d'homogénéité dans le domaine de l'activité humaine et de l'occupation de l'espace par rapport à leurs relations avec la ressource en eau.**

Territoires SDAGE-DCE

- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et Beaujolais
- 4 - Bresse, Dombes et Val de Saône
- 5 - Haut Rhône et Vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône et Camargue
- 8 - Zone d'activité Lyon - Nord Isère
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Bas Dauphiné
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau et Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et Littoral
- 16 - Zone d'activité Marseille - Toulon et Littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et Littoral

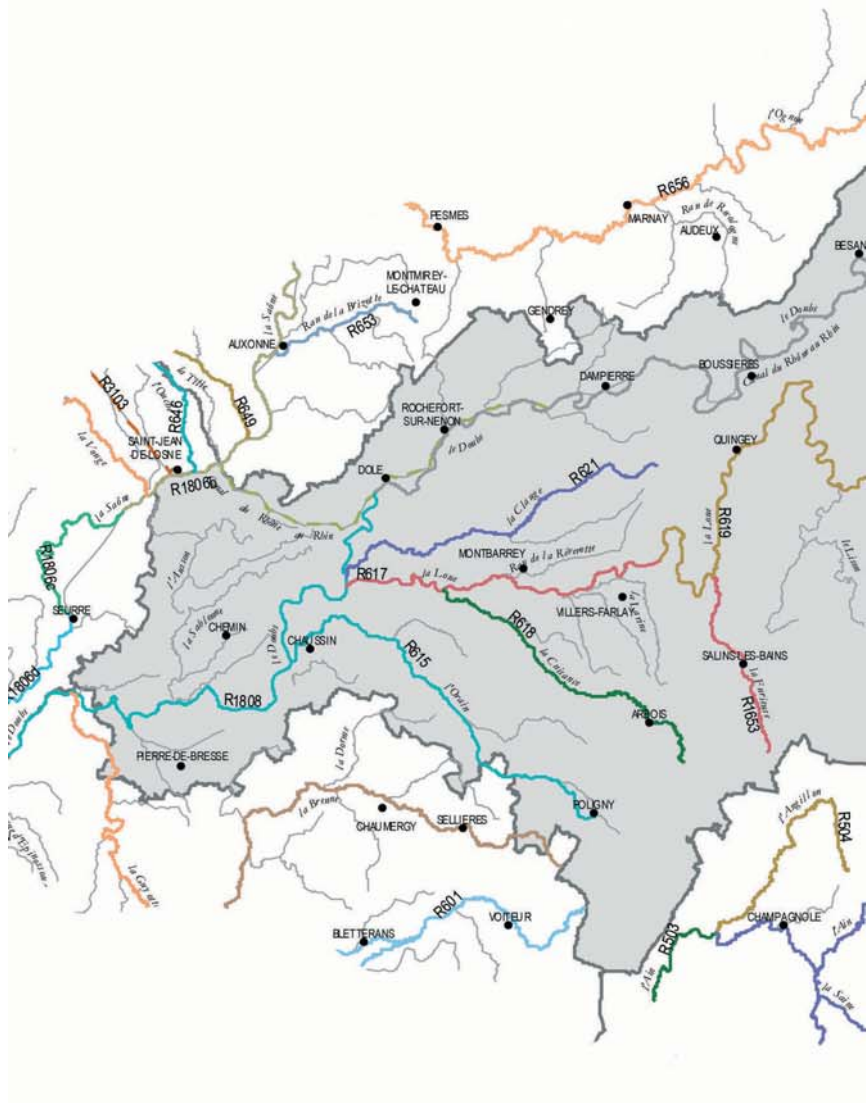


Codes et limites des masses d'eau superficielle

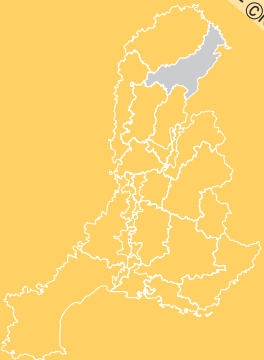
- R668 Codes des masses d'eau cours d'eau
- L1 Codes des masses d'eau plans d'eau
- Masses d'eau artificielles - code > R3000 (+ code R1484)
- Limite des territoires SDAGE-DCE
- ~ Cours d'eau



Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/550 000 e - ©IGN BD Carthage



Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine

6506 Code masses d'eau souterraine à l'affleurement

6217p Code masses d'eau souterraine profondes

Masses d'eau profondes - niveau 1

Masses d'eau profondes - niveau 2

Typologie des masses d'eau

Alluvial

Karst

Edifice volcanique

Imperméable localement aquifère

Intensément plissée

SoCLE

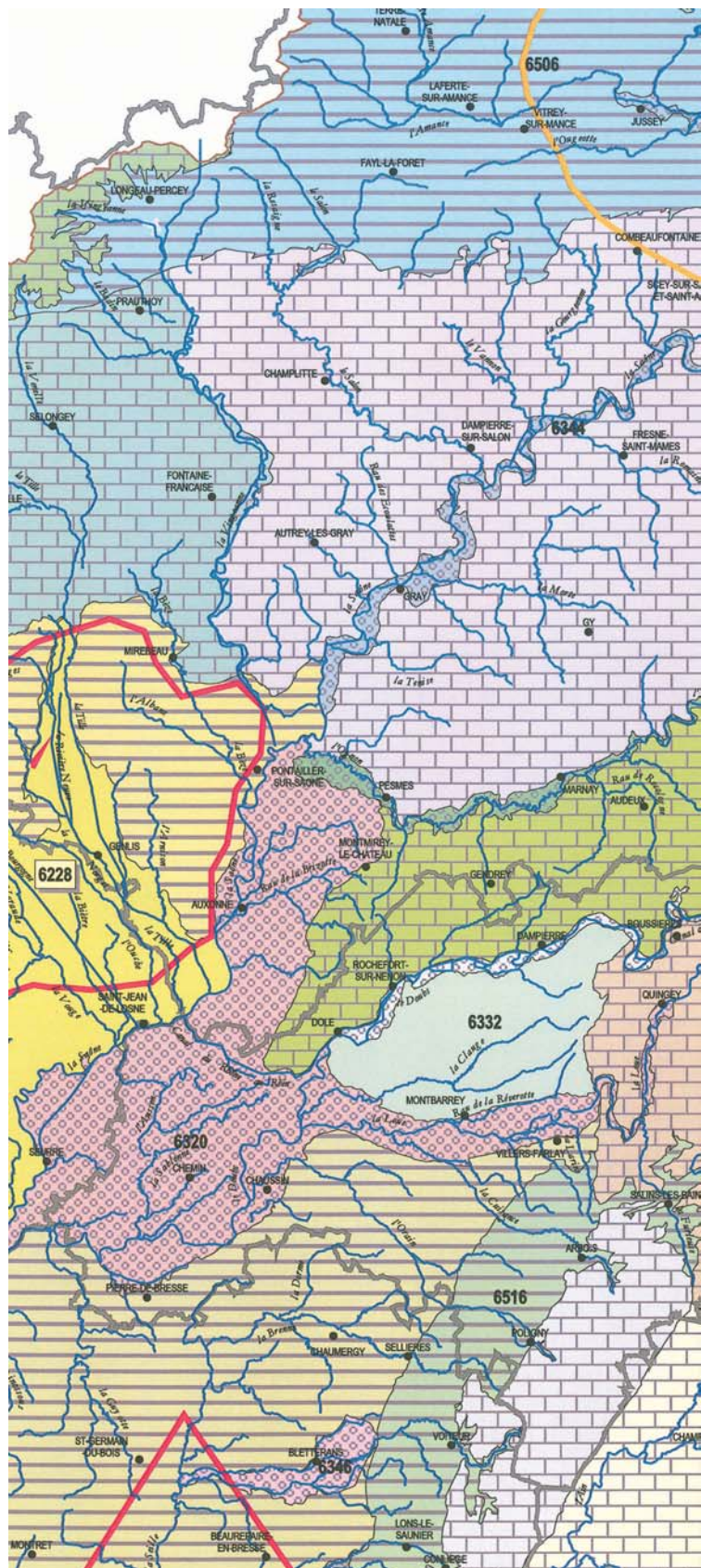
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

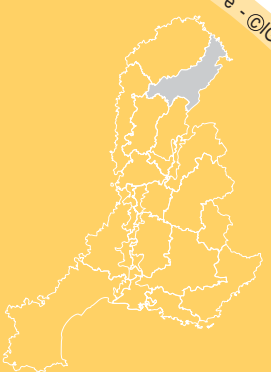
Limite du bassin hydrographique

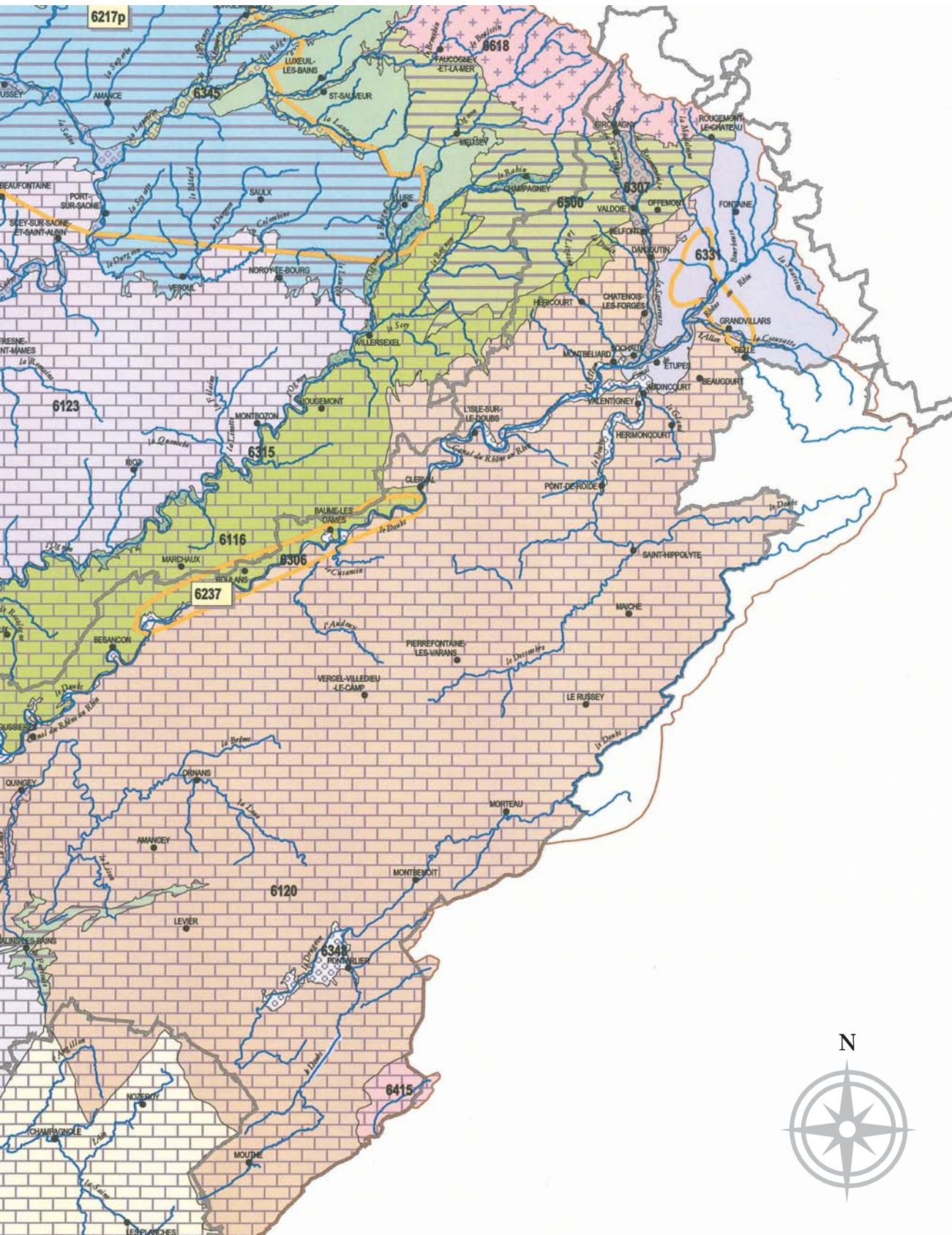


Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/550 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





Les enjeux du territoire

Ce territoire est structuré selon une disposition générale nord-est/sud-ouest, véritable voie de communication entre le monde rhénan et le couloir séquano-rhodanien. Sa morphologie est intimement liée aux mouvements tectoniques et à l'omniprésence des formes karstiques. Les fonctionnements hydrologiques et hydrogéologiques y sont complexes.

Il se compose de 28 masses d'eau cours d'eau soit 991 km de linéaire de cours d'eau, de 7 masses d'eau plan d'eau, d'une masse d'eau artificielle (le canal du Rhône au Rhin) et de 13 masses d'eau souterraine.

La pluviométrie annuelle importante (jusqu'à 2000 mm/an sur les massifs) et la fréquence des précipitations (1 jour sur 2 en moyenne sur les massifs) assurent une alimentation importante de la ressource en eau.

Toutefois, la perméabilité en grand du domaine karstique est très importante. La vulnérabilité qualitative des aquifères et quantitative des cours d'eau est donc géologiquement très forte.

Au-delà du système karstique, d'importantes nappes alluviales sont contenues dans les parties basses du Doubs et de la Loue. Plus localement des nappes d'intérêt patrimonial sont également présentes dans des dépôts glacio-lacustres (Arlieu, haute vallée de la Loue). Enfin d'autres aquifères sont contenus dans les cailloutis de la forêt de Chaux (à caractère patrimonial) ou dans les contreforts du socle vosgien. Peu protégés par des couches sus-jacentes imperméables, ils sont donc particulièrement vulnérables aux pollutions ; leur qualité est très dépendante de l'utilisation locale des sols.

Le caractère agricole de ce territoire, basé sur la production laitière, la transformation fromagère sur les plateaux et l'intensification de la grande culture dans les basses vallées, couplé aux pressions urbaines et périurbaines de plus en plus fortes des agglomérations de Belfort-Montbéliard, Besançon et Dole représentent des facteurs importants d'altération de la qualité physico-chimique de l'eau. Le mitage par les activités industrielles telles que l'automobile, la mécanique et le traitement de surface est aussi un facteur influant et sur la qualité de la ressource.

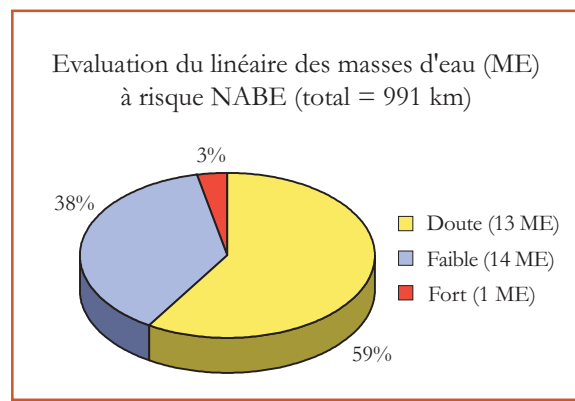
Les masses d'eau cours d'eau

L'évaluation du risque de non atteinte du bon état (NABE) 2015 consiste à analyser, le plus objectivement possible la situation actuelle, d'après des critères physiques, physico-chimiques et biologiques, sur la base de données quantifiées et d'avis d'experts, puis

à évaluer, à partir de données connues, la situation probable en 2015 et à apprécier l'écart entre cette dernière et le bon état écologique.

Dans l'attente d'une définition formelle au niveau européen, le bon état écologique est approché par les classes de qualité verte et bleue du système national d'évaluation de la qualité de l'eau (SEQ EAU).

Les impacts probables à échéance 2015 sont évalués sur la base d'un scénario d'évolution des pressions qui intègre l'application des réglementations en cours, les plans d'actions opérationnels ou en phase de l'être (SAGE, contrats de milieu, de branche, ...), ainsi que les grandes décisions d'aménagement du territoire (urbanisme, infrastructures, ...).

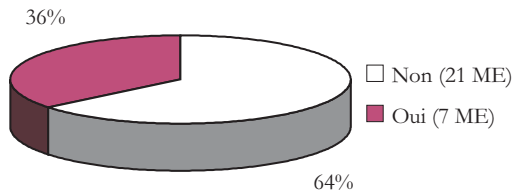


Le bon état est envisageable à échéance 2015 pour 14 masses d'eau. Leurs paramètres physico-chimiques s'échelonnent de bon à très bon. Il s'agit pour l'essentiel de systèmes hydrographiques situés en tête de bassin (haut Doubs, haute Loue, haut Allan par exemple).

En revanche, plus de 600 kilomètres de cours d'eau risquent de ne pas atteindre le bon état écologique (doute ou risque fort). Pour l'essentiel, il s'agit des moyennes et basses vallées des cours d'eau. Les métaux, les pesticides et les micropolluants organiques sont les principales altérations à l'origine du risque. Le bassin de la Cuisance (seule masse d'eau estimée en risque fort) cumule de mauvais paramètres physico-chimiques (rejets domestiques, des activités de fromagerie, du viti-vinicole, et de l'industrie) et hydromorphologiques (recalibrage, rectification, endiguement et disparition des zones latérales annexes).

De plus, la pression anthropique est telle sur certaines masses d'eau que leurs caractéristiques physiques (au niveau hydromorphologique) conduisent à les pré-identifier comme masses d'eau fortement modifiées. C'est le cas du Doubs à partir de Chaillexon jusqu'à Dole sur près de 300 km (ouvrage hydroélectriques et discontinuité amont-aval, navigation, endiguement et protection contre les crues), de la Savoureuse et de la Cuisance.

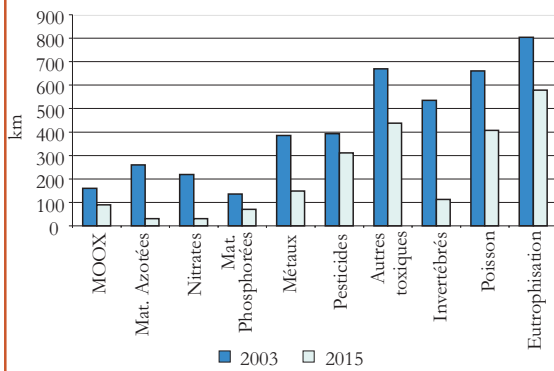
Linéaire de masses d'eau (ME) pré-identifiées comme fortement modifiées (total = 991 Km)



De 2003 à 2015, la somme des linéaires de masses d'eau dégradées devrait baisser, les altérations physico-chimiques par les phytosanitaires et les métaux restant cependant les plus dommageables. Les efforts localisés des approches contractuelles de maîtrise des pollutions diffuses industrielles doivent cependant se poursuivre (bassins versants de l'Allan et du Doubs). L'amélioration des rendements des unités de traitement des eaux usées des collectivités et des pratiques agricoles se traduisent par le faible linéaire de cours d'eau concerné par les altérations de type MOOX, nitrates, matières phosphorées, matières azotées. Il reste néanmoins de nombreuses actions à entreprendre localement.

A l'horizon 2015, la Lizaine devrait cumuler cependant des handicaps sur les matières phosphorées, les nitrates et l'azote (rejet urbain important). Globalement, la qualité biologique des masses d'eau devrait s'améliorer et l'eutrophisation qui touche plus de 800 km de cours d'eau en 2003 devrait baisser d'environ 38 % (hypothèse du scénario d'évolution).

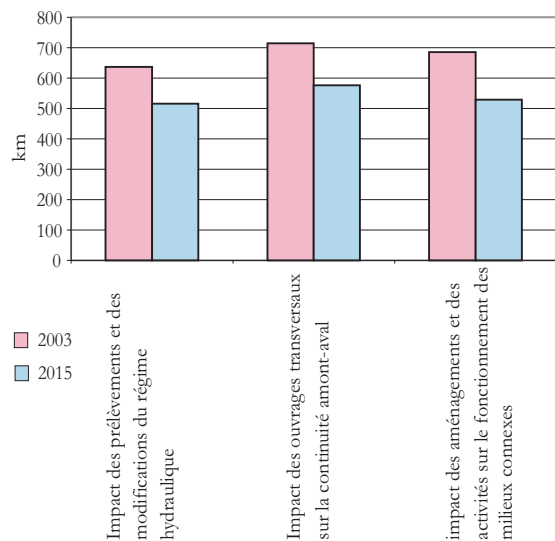
Evolution des linéaires des masses d'eau "cours d'eau" dégradées aux plans physico-chimiques et biologiques



La reconquête physique des milieux contribuera à cette diminution.

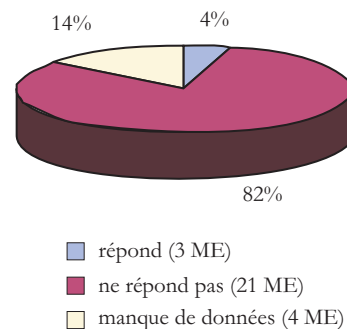
Les impacts hydromorphologiques prévisibles en 2015 sont forts sur le territoire, puisque sur 991 km plus de 985 km devraient être concernés par au moins un type d'impact. Le Doubs de la confluence avec le Dessoubre à la confluence avec l'Allan cumule les trois impacts en 2003. A perspective 2015, il est très probable qu'il les cumule encore.

Evolution des linéaires des masses d'eau touchées par les pressions physiques



A titre d'illustration et afin de mieux appréhender l'évolution projetée, d'apprécier la marge de progrès et le chemin à parcourir et de prendre la mesure de l'enjeu que représente les questions importantes, une estimation de l'état de la qualité de l'eau en 2003 vis-à-vis du bon état écologique tel que défini actuellement a été pratiquée ci-dessous.

Linéaire de masses d'eau (ME) susceptibles de répondre à l'objectif de bon état pour 2003 (total = 991 Km)



Les masses d'eau souterraine

Sur les 13 masses d'eau du secteur, les deux risques principaux de non atteinte du bon état portent sur les alluvions de la vallée du Doubs et les alluvions du bassin de l'Allan (dont la Savoureuse). Les déséquilibres sont d'ordre qualitatif. Ils sont liés aux activités agricoles (pesticides et nitrates), industrielles (activité de construction automobile et traitement de surface) et urbaines (agglomérations de Montbéliard et de Dole).

Le karst profond de la vallée du Doubs est en cours d'étude. Cette ressource de qualité constitue un réel recours en cas de sécheresse puisqu'elle n'est pas sensible aux étiages et que ses potentialités ne sont pas toutes utilisées.

Les interrogations sur la qualité de la nappe des cailloutis pliocènes de la forêt de Chaux devraient être levées par les études qui sont en cours.

Les masses d'eau plan d'eau

Concernant les masses d'eau plan d'eau, le territoire comprend le plus grand lac naturel de la région : le lac Saint Point. De qualité moyenne en 2003, le risque NABE est évalué en doute du fait de l'absence de mesures significatives prévues sur le bassin versant amont (apports supposés du Doubs en mercure et en plomb). Le manque d'information ne permet pas de statuer sur l'évolution du plan d'eau de Frasne, de la retenue du Châtelot et de l'étang du Malsaucy.

Les questions importantes du territoire

A l'échelle du territoire Doubs, l'atteinte du bon état soulève plusieurs grands problèmes retenus au niveau du district sous la forme de questions importantes. Elles serviront de charpente pour la préparation du plan de gestion.

- L'équilibre entre certaines politiques thématiques et les politiques territoriales devra être trouvé au niveau européen (politiques énergétiques, politique agricole commune...). Par ailleurs, les politiques d'aménagement du territoire peuvent avoir des impacts importants et parfois irréversibles sur les milieux aquatiques. **Comment favoriser la mise**

en relation de tous les acteurs (et la cohérence des politiques thématiques et territoriales à toutes les échelles) pour aller vers une vision partagée de la gestion de l'eau au travers des politiques d'aménagement du territoire ?

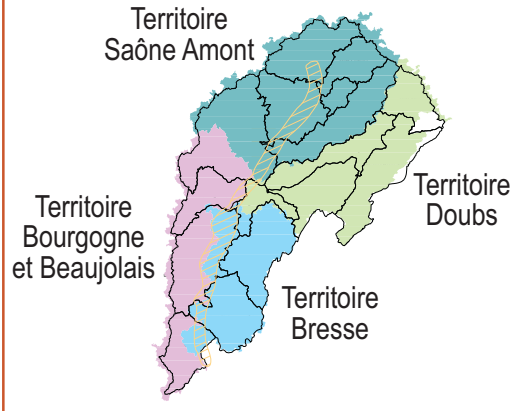
- Les impacts des aménagements hydroélectriques (Doubs franco-Suisse et Doubs moyen), la reconquête des espaces de liberté des cours d'eau (basses vallées du Doubs et de la Loue) sont des pistes sur lesquelles il faut s'investir pour atténuer les problèmes physiques. **La reconquête physique des milieux ne pourrait-elle pas contribuer à la diminution de l'eutrophisation ?**
- L'eutrophisation est bien souvent liée aux effluents domestiques (détergents) et aux collectivités (mauvais fonctionnement des stations d'épuration, mauvaise qualité des réseaux de transit, erreur dans le choix du type d'assainissement) ou à l'agriculture (rejets ponctuels hors normes). **Comment impulser l'éradication des rejets en matières phosphorées dans les milieux ?**
- Le paysage institutionnel local est encore très hétérogène. Il existe des zones de "vide institutionnel" où il n'est guère possible à l'heure actuelle de susciter l'initiative de porteurs de projets en faveur de l'eau, où il n'existe pas d'approche globale sur le sujet. **Comment impulser la mise en place de structures de gestion dans les secteurs dits "orphelins" ?**



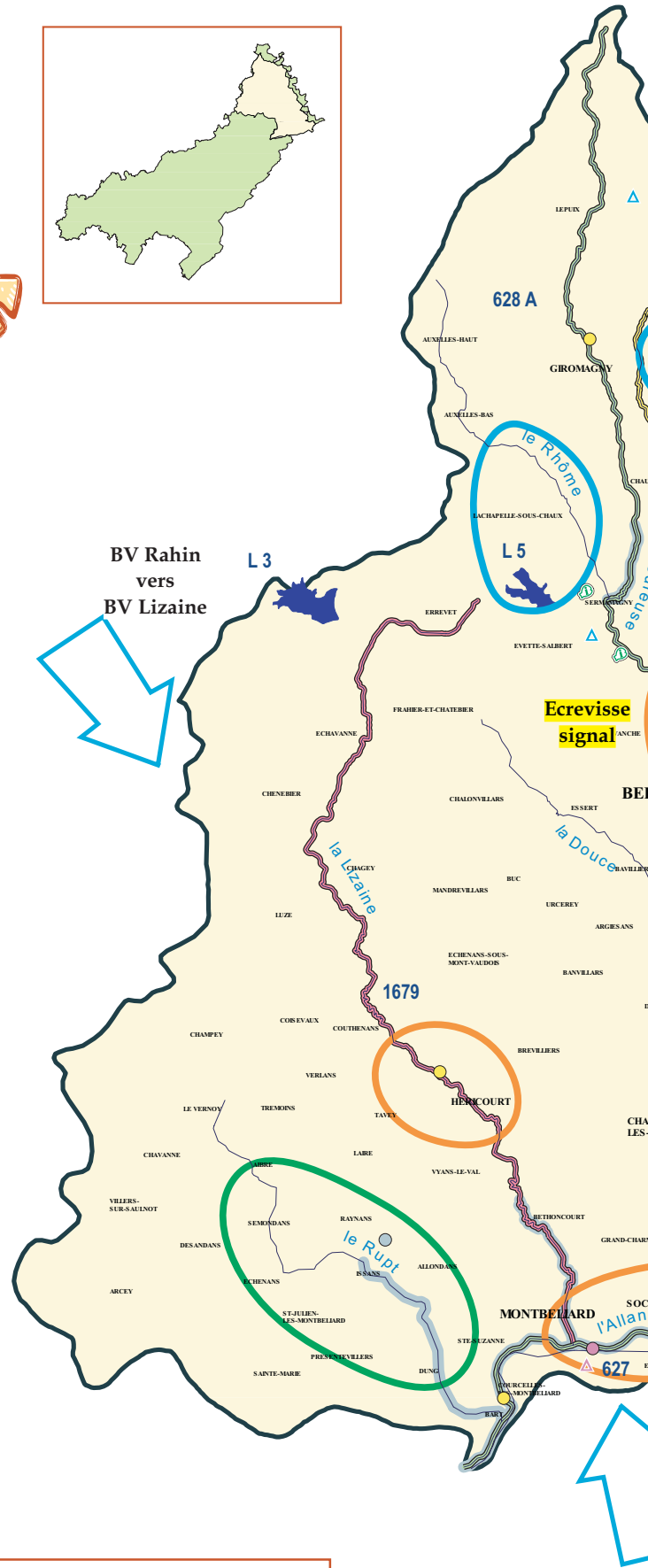
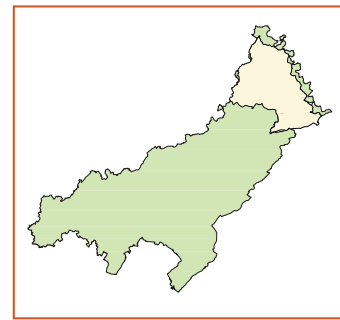
Pressions importantes

Unité Allan

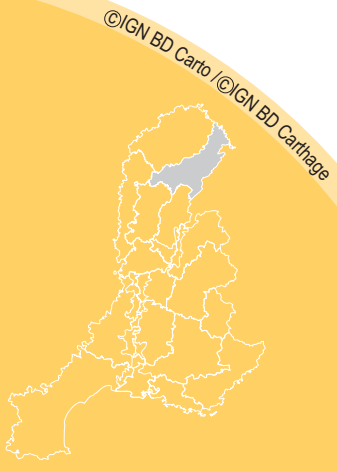
Unité de réflexion : Découpage en bassins versants homogènes permettant aux experts locaux d'apporter leurs connaissances des problématiques à un niveau local



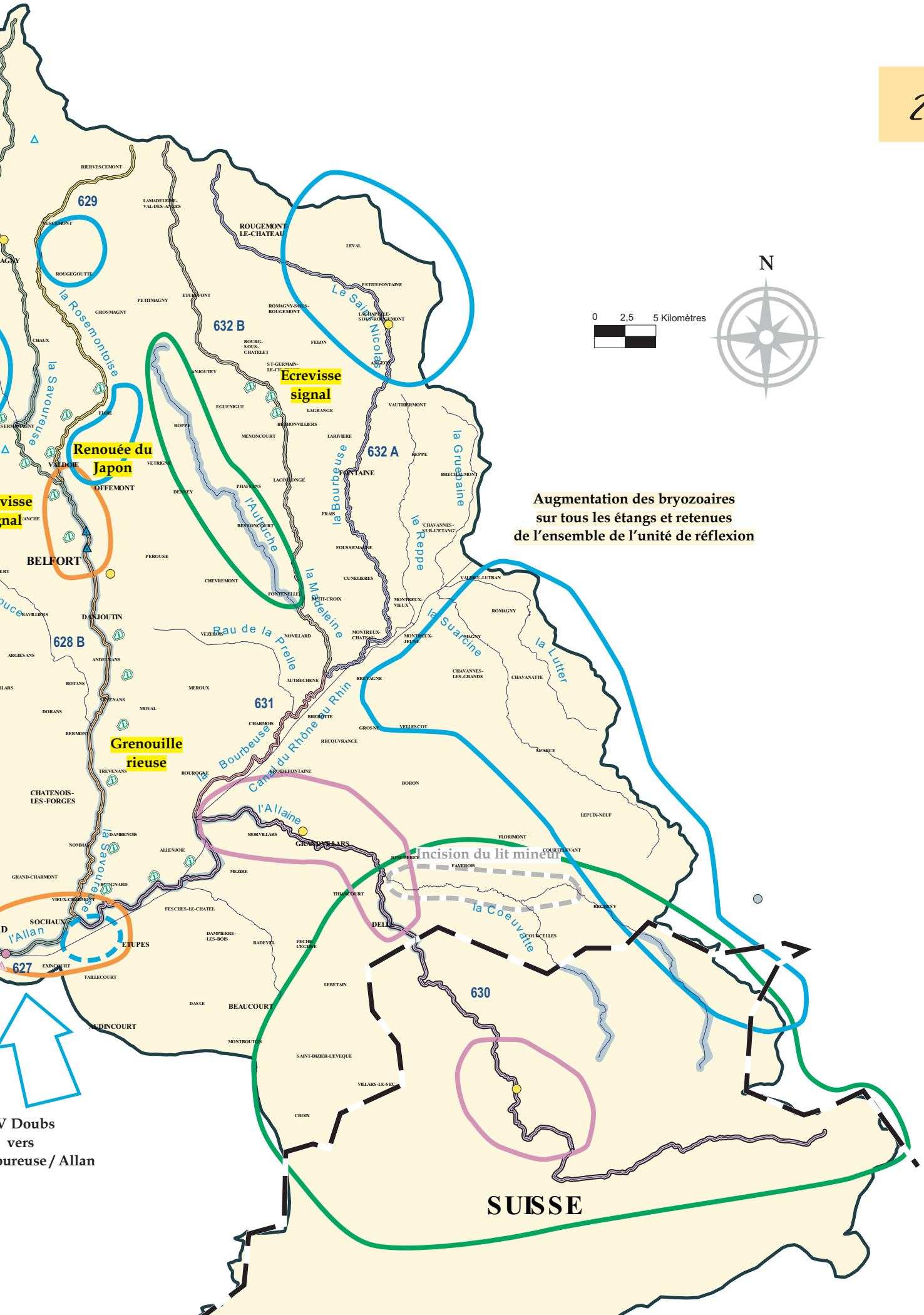
- Rejets ponctuels de collectivités
- Rejets ponctuels industriels
- Pollution ponctuelle liée à une décharge
- Zone de pollution diffuse agricole
- Zone de pollution dispersée industrielle
- Zone de pollution dispersée urbaine
- ▲ Ouvrage infranchissable
- ~ Artificialisation de cours d'eau
- Disparition de zones humides
- ▲ Prélèvements ponctuels industriels
- ▲ Prélèvements ponctuels AEP
- 🌿 Espèces invasives
- ➡ Transfert AEP (d'un BV vers l'autre)
- Masse d'eau
- Limite Unités de réflexion



Avertissement : Seules les pressions les plus importantes sont ici représentées ; il ne s'agit en aucun cas d'un inventaire exhaustif des pressions.



©IGN BD Carthage / ©IGN BD Carthage



Ecrevisse signal

Renouée du Japon

Grenouille rieuse

Incision du lit mineur

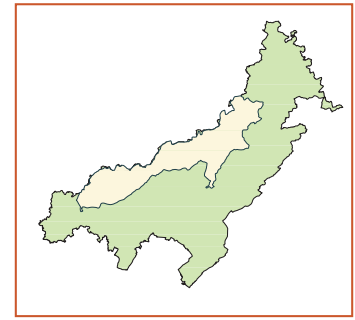
Augmentation des bryozoaires sur tous les étangs et retenues de l'ensemble de l'unité de réflexion

SUISSE

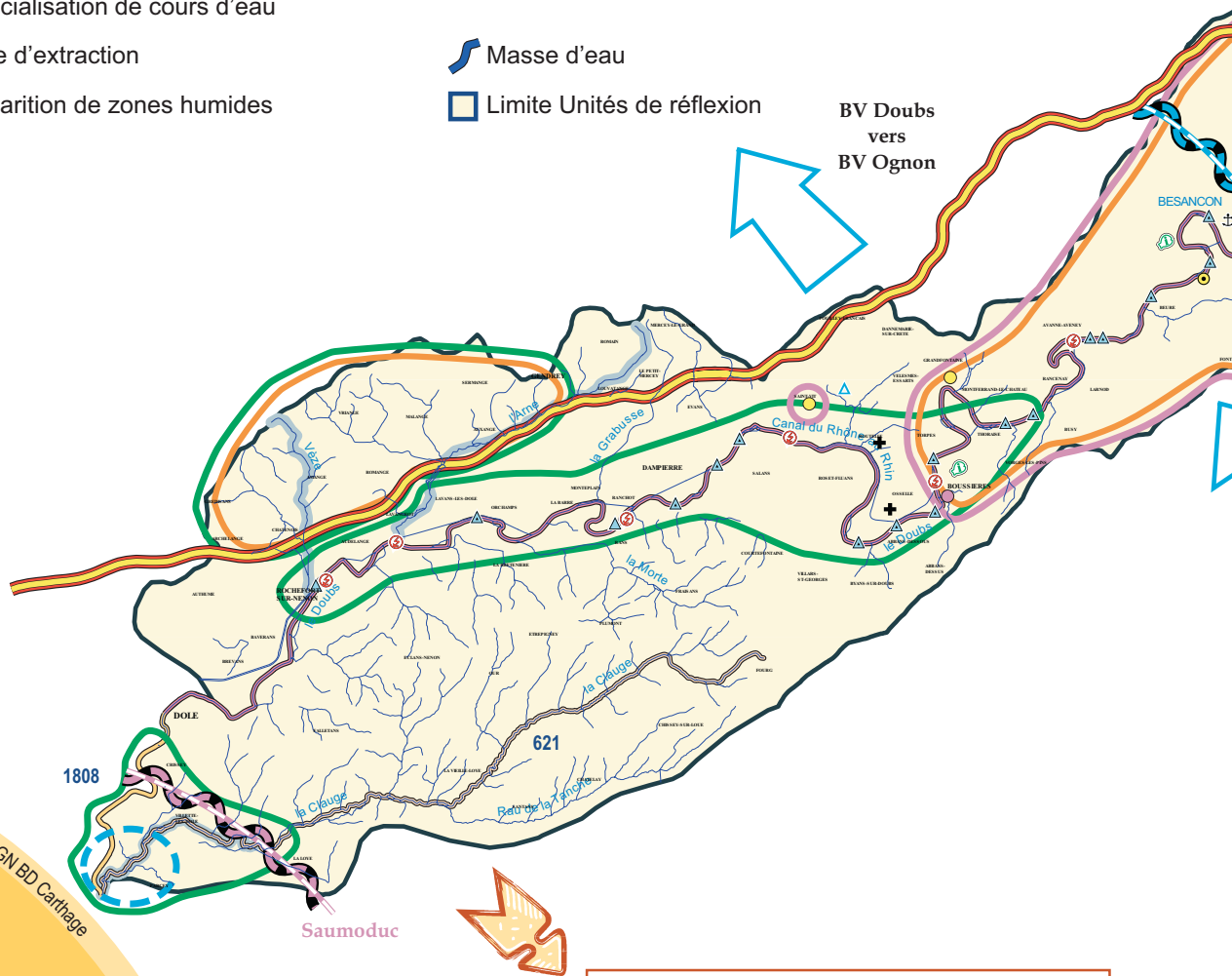
V Doubs vers Bourbeuse/Allan

Pressions importantes

Unité Doubs moyen



- Rejets ponctuels de collectivités
- Rejets ponctuels industriels
- Pollution ponctuelle liée à une décharge
- Zone de pollution diffuse agricole
- Zone de pollution dispersée industrielle
- Zone de pollution dispersée urbaine
- ▲ Ouvrage franchissable
- ▲ Ouvrage infranchissable
- Artificialisation de cours d'eau
- + Zone d'extraction
- Disparition de zones humides
- ▲ Prélèvements ponctuels AEP
- ▲ Prélèvements ponctuels industriels
- Micro centrales
- Espèces invasives
- ➔ Transfert pollution urbaine (d'un BV vers l'autre)
- ➔ Transfert AEP (d'un BV vers l'autre)
- Réseau autoroutier
- Port
- Masse d'eau
- Limite Unités de réflexion

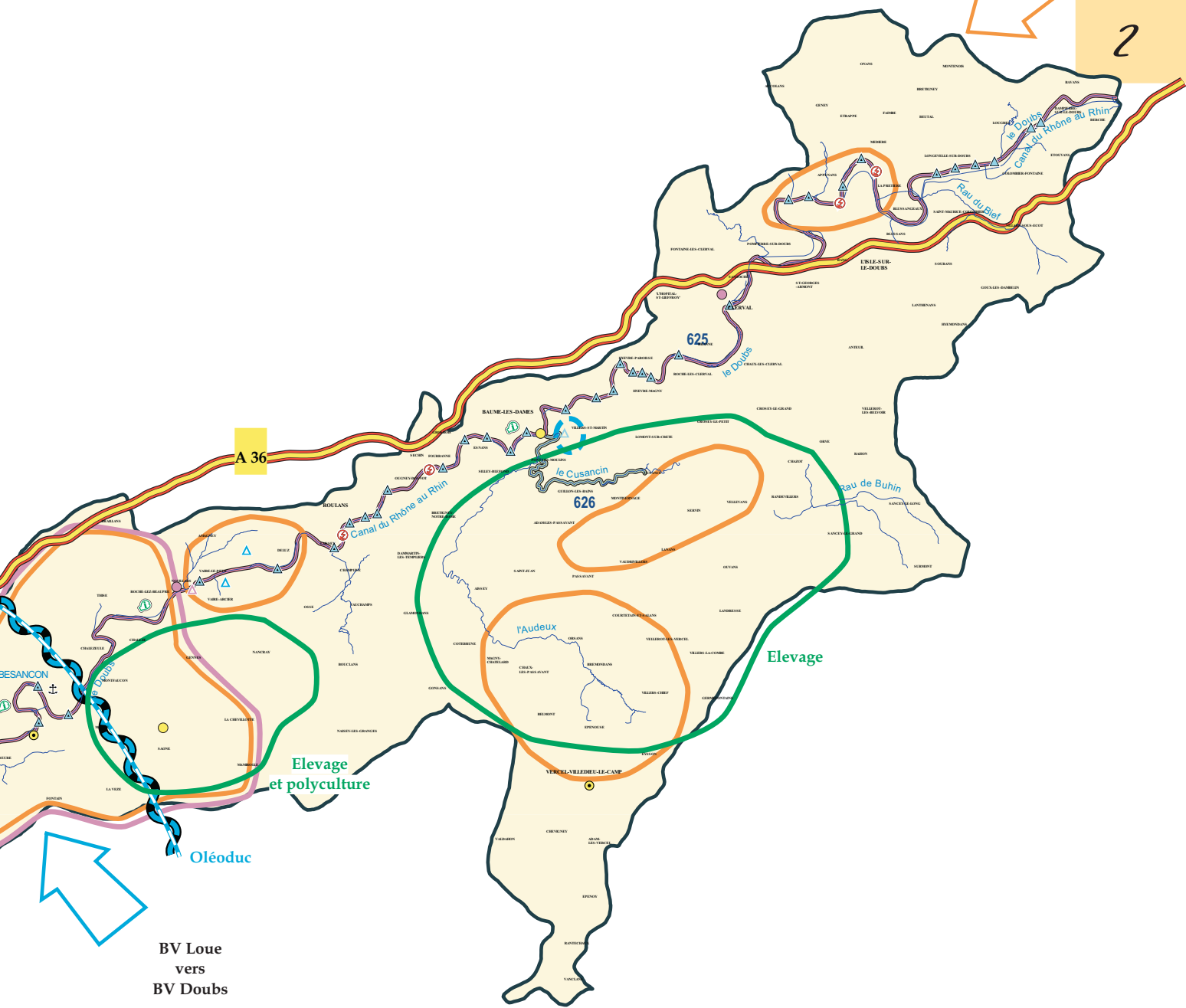


Avertissement : Seules les pressions les plus importantes sont ici représentées ; il ne s'agit en aucun cas d'un inventaire exhaustif des pressions.

Influence de l'aire urbaine
de Montbéliard : accélération
des débits liée à
l'urbanisation



2



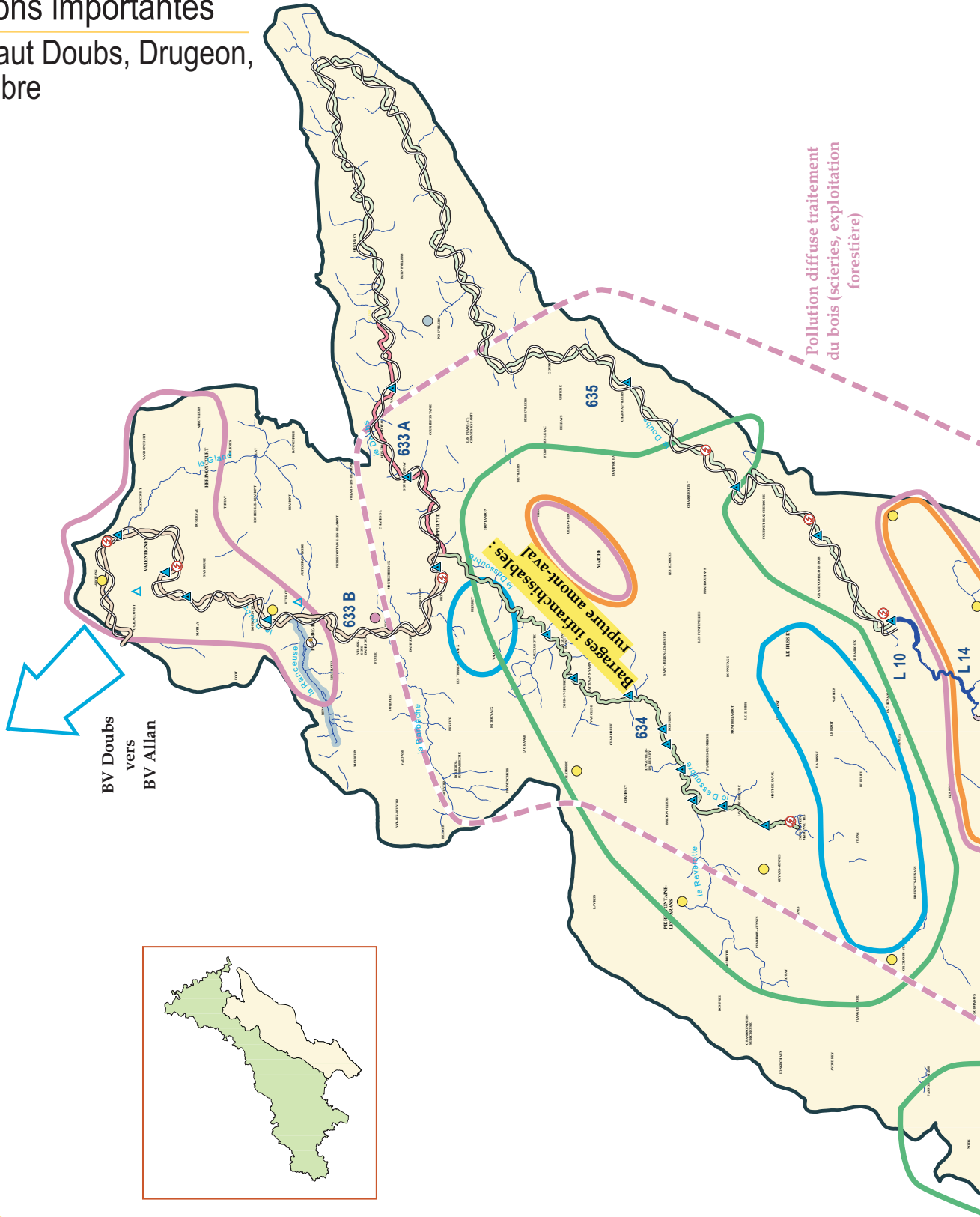
BV Loue
vers
BV Doubs

N

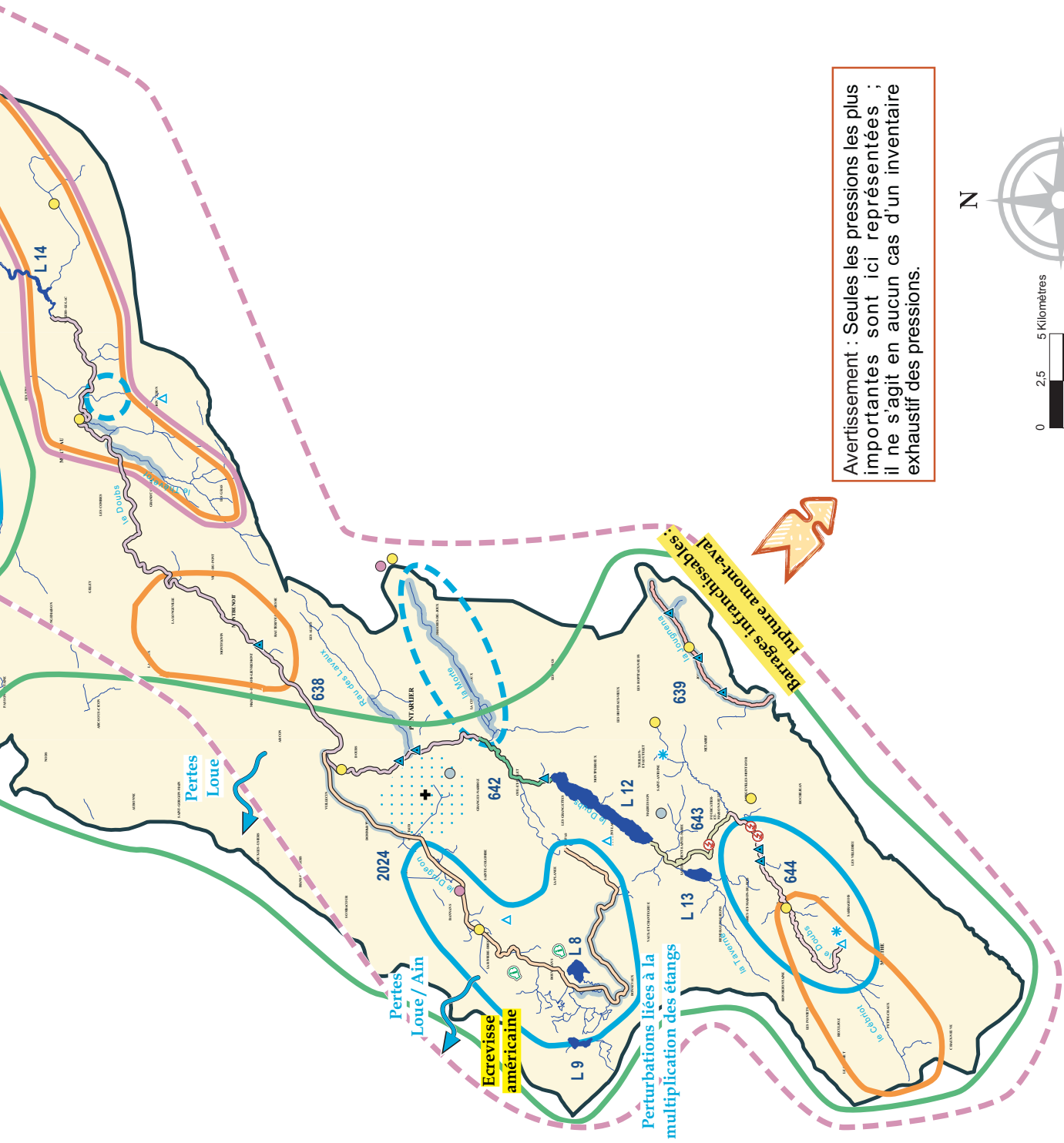


Pressions importantes

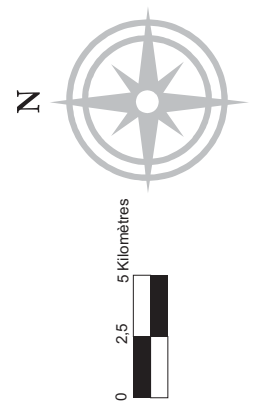
Unité haut Doubs, Drugeon, Dessoubre



- Rejets ponctuels de collectivités
- Rejets ponctuels industriels
- Pollution ponctuelle liée à une décharge
- Zone de pollution diffuse agricole
- Zone de pollution dispersée industrielle
- Zone de pollution dispersée urbaine
- Ouvrage franchissable
- Ouvrage infranchissable
- Artificialisation de cours d'eau
- Zone d'extraction
- Disparition de zones humides
- Prélèvements dispersés AEP
- Prélèvements ponctuels AEP
- Micro centrales
- Espèces invasives
- Pollution liée au traitement du bois
- Transfert AEP (d'un BV vers l'autre)
- Scierie
- Canons à neige
- Masse d'eau
- Limite Unités de réflexion

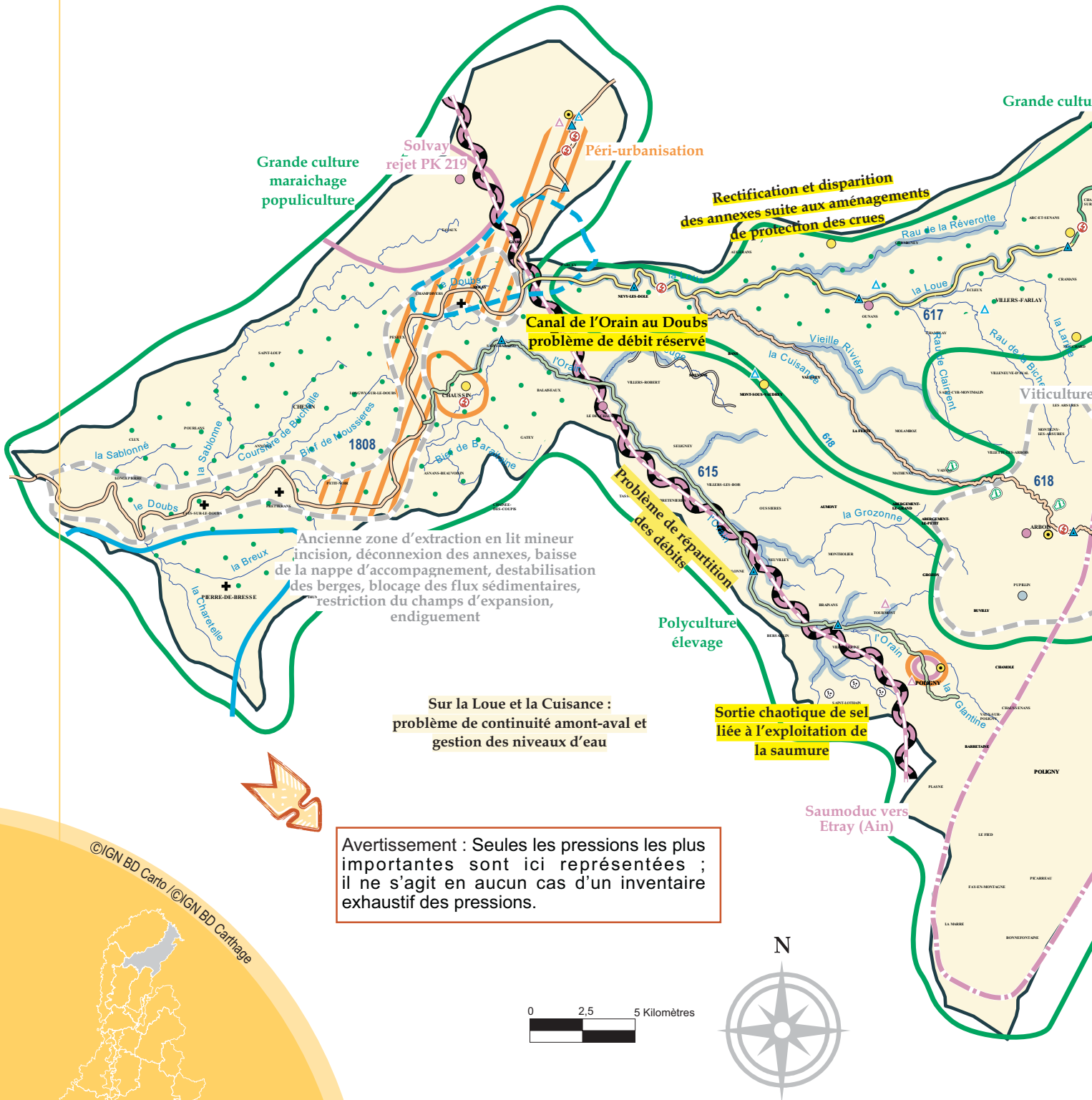
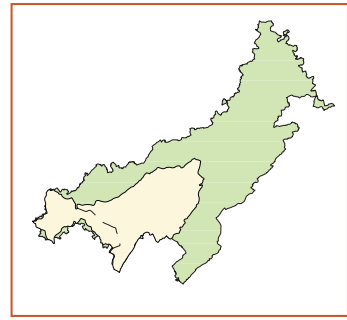


Avertissement : Seules les pressions les plus importantes sont ici représentées ; il ne s'agit en aucun cas d'un inventaire exhaustif des pressions.



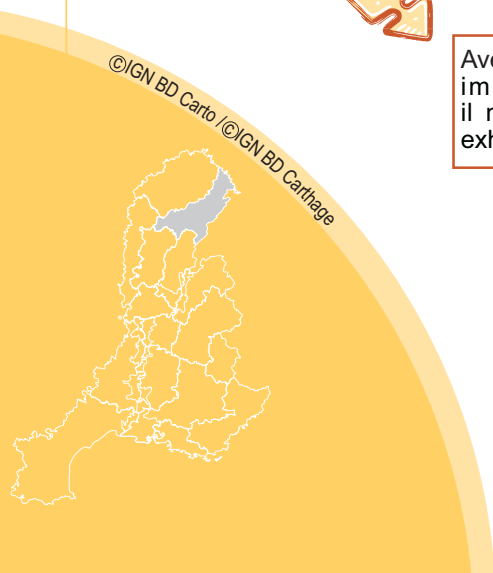
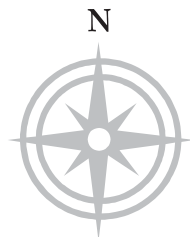
Pressions importantes

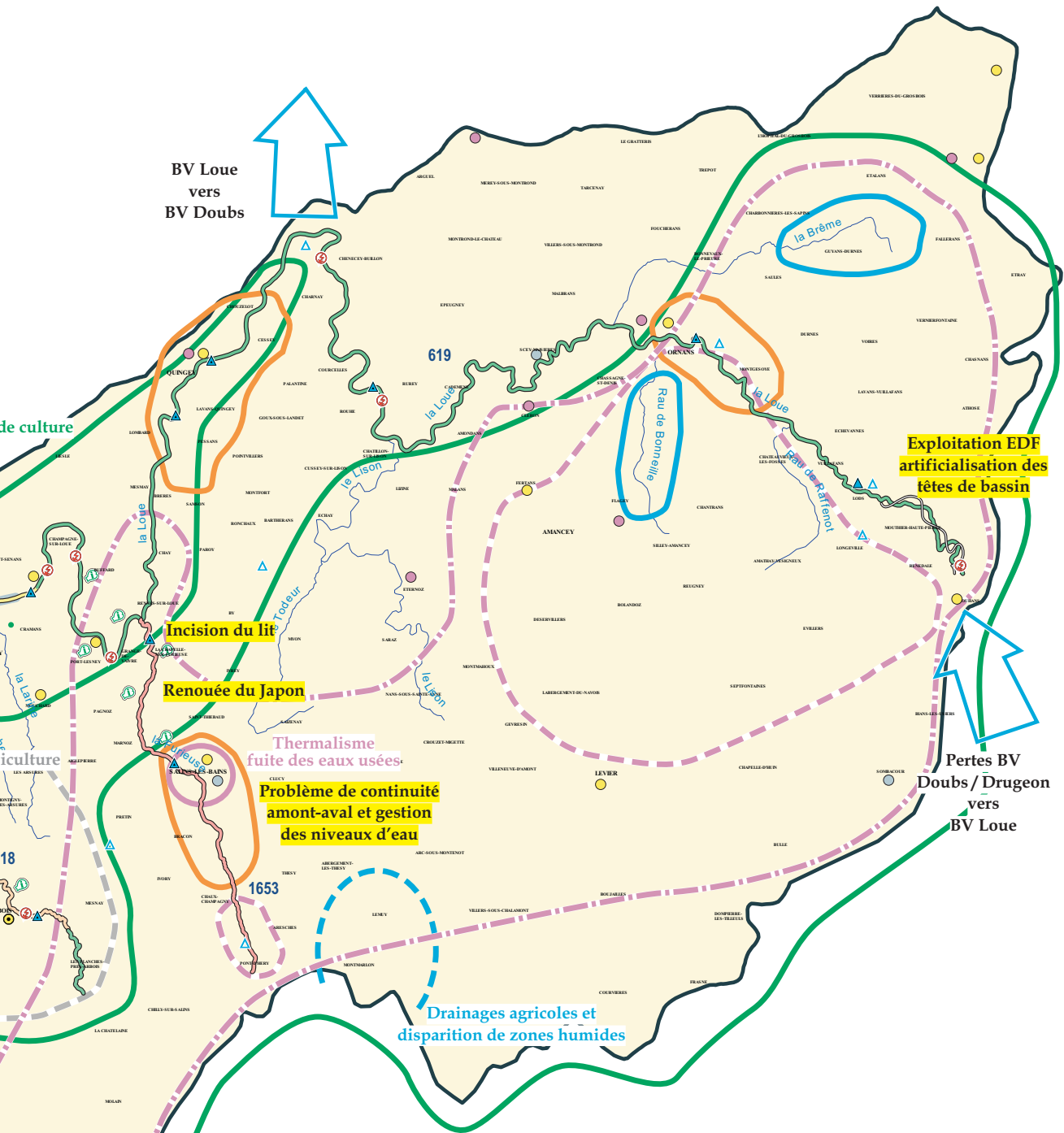
Unité basse vallée Doubs, Orain, Loue



Avertissement : Seules les pressions les plus importantes sont ici représentées ; il ne s'agit en aucun cas d'un inventaire exhaustif des pressions.

©IGN BD Carthage / ©IGN BD Carthage





BV Loue vers BV Doubs

Incision du lit

Renouée du Japon

Thermalisme fuite des eaux usées

Problème de continuité amont-aval et gestion des niveaux d'eau






Drainages agricoles et disparition de zones humides

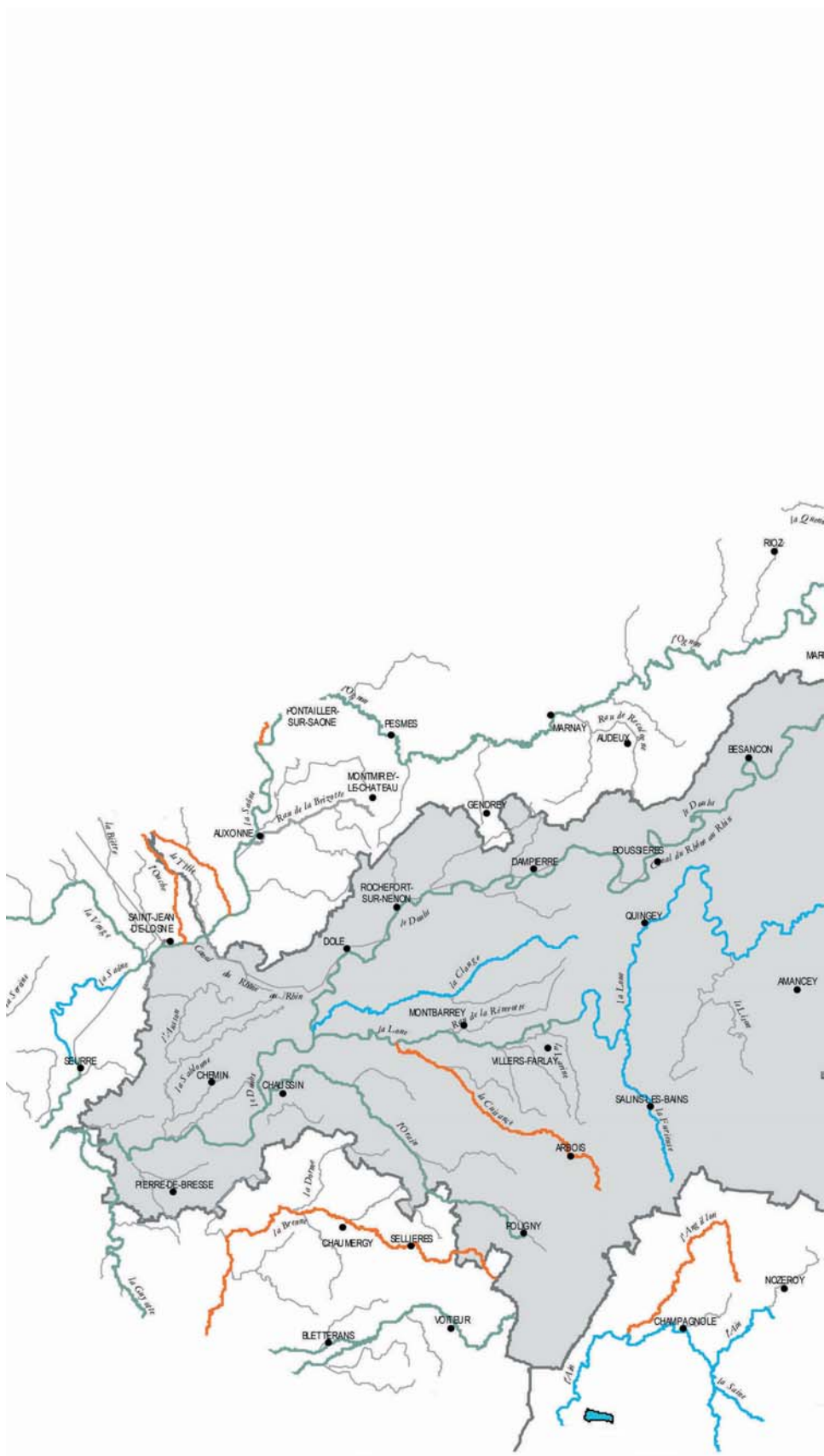
Exploitation EDF artificialisation des têtes de bassin

Pertes BV Doubs / Dugeon vers BV Loue

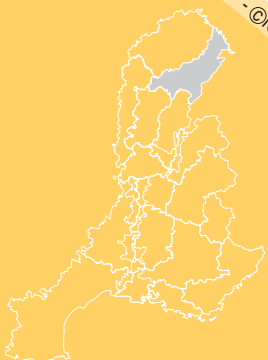
- Rejets ponctuels de collectivités
- Rejets ponctuels industriels
- Rejets ponctuels mixtes
- Pollution ponctuelle liée à une décharge
- Zone de pollution diffuse agricole
- Zone de pollution dispersée industrielle
- Zone de pollution dispersée urbaine
- ▲ Ouvrage franchissable
- ▲ Ouvrage infranchissable
- ▲ Artificialisation de cours d'eau
- ⊕ Zone d'extraction
- ⊖ Disparition de zones humides
- ⋯ Prélèvements dispersés agriculture
- ▲ Prélèvements ponctuels AEP
- ▲ Prélèvements ponctuels industriels
- ⊖ Micro centrales
- ⊖ Espèces invasives
- ⋯ Pollution liée au traitement du bois
- ⋯ Pollution liée aux fromageries
- Perturbations liées aux étangs
- ➡ Transfert AEP (d'un BV vers l'autre)
- Masse d'eau
- Limite Unités de réflexion

Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015

-  Risque faible
-  Risque fort
-  Niveau de risque à préciser
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau






Echelle 1/550 000 e - ©IGN BD Cartho /©IGN BD Carthage

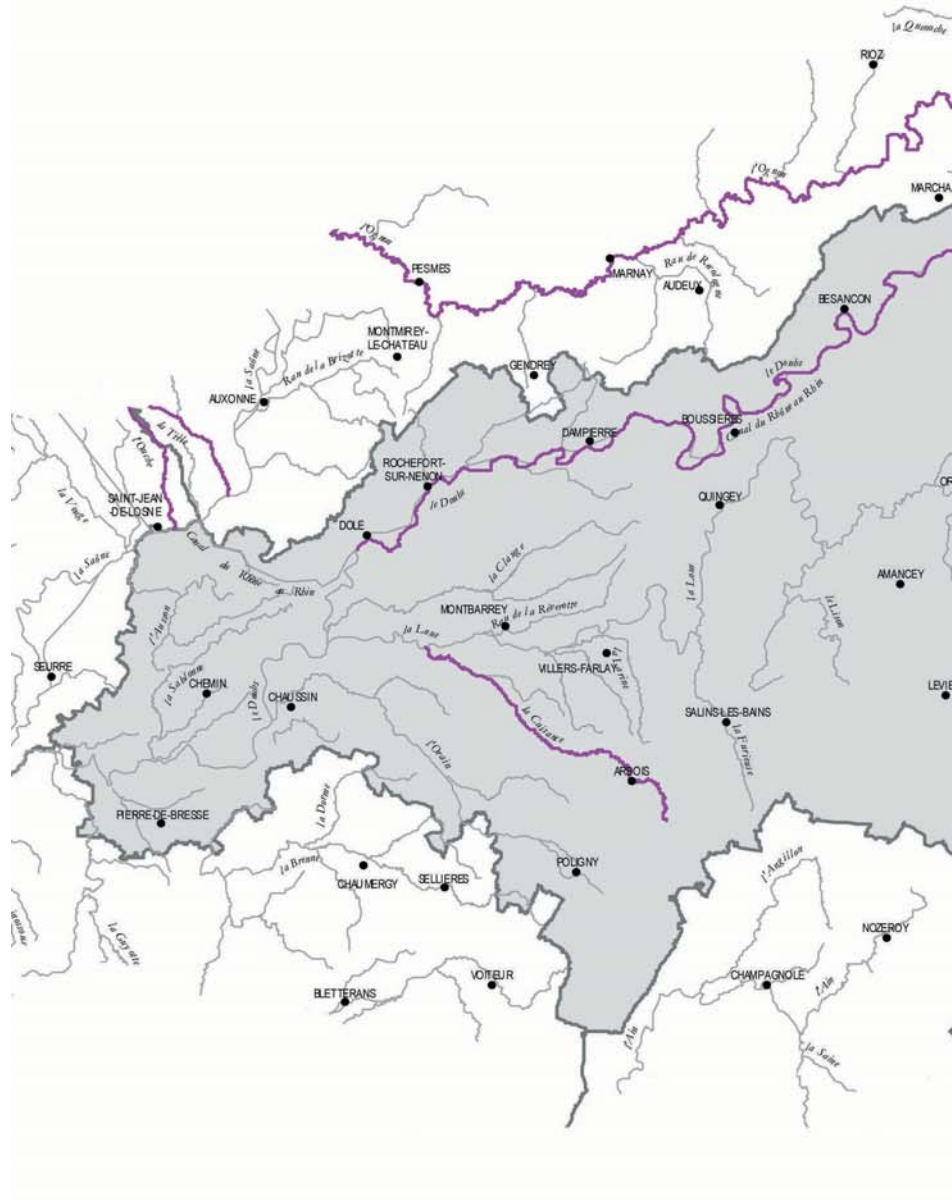




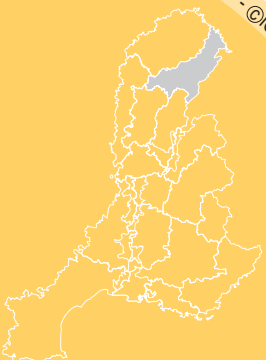
Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées

2/ Doubs

-  Masses d'eau pré-identifiées comme fortement modifiées
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau



Echelle 1/550 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage



Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif

Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

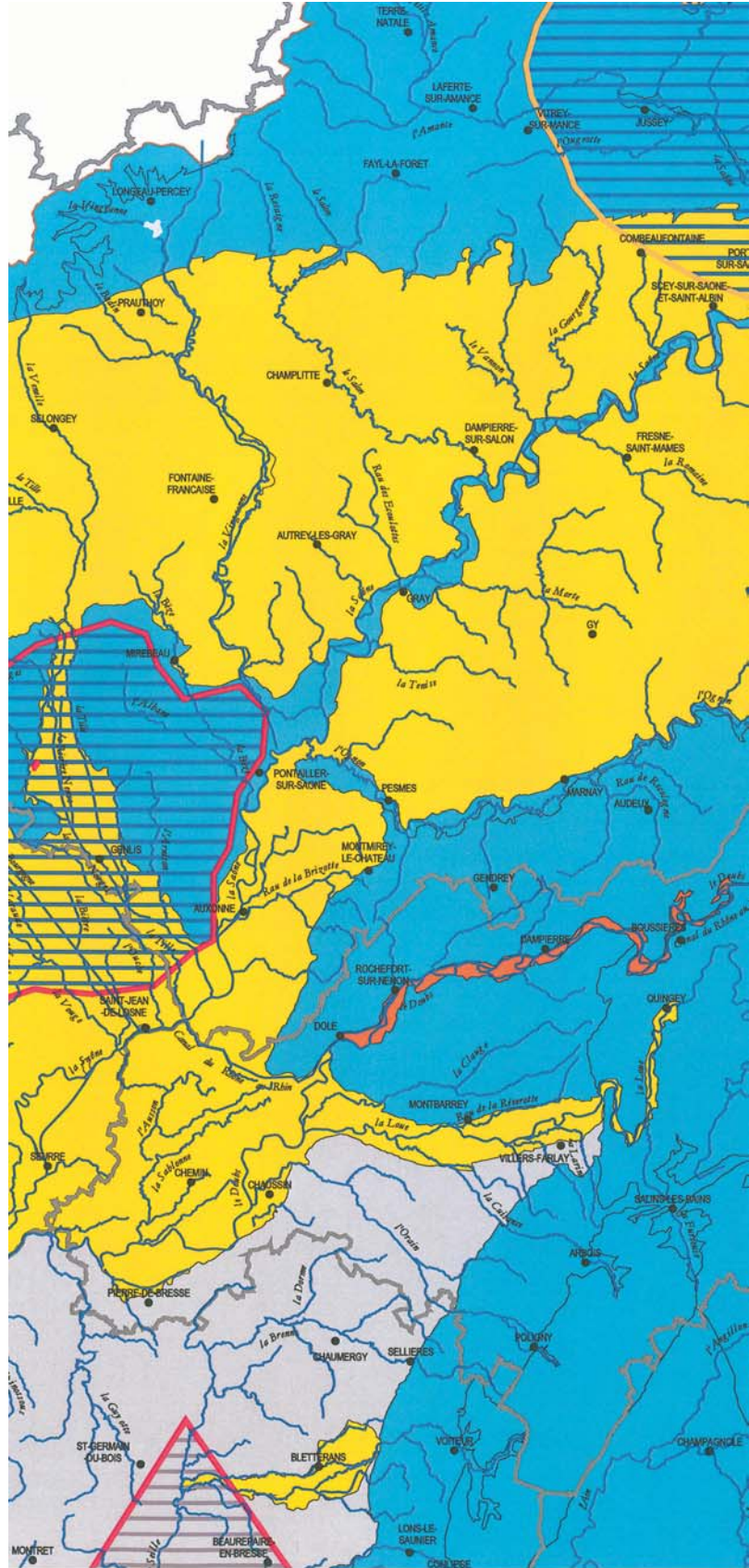
Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

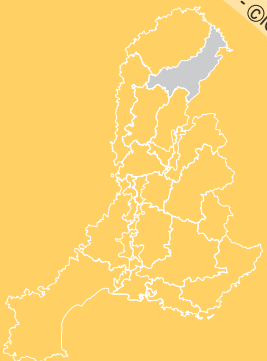
Limite des territoires SDAGE-DCE

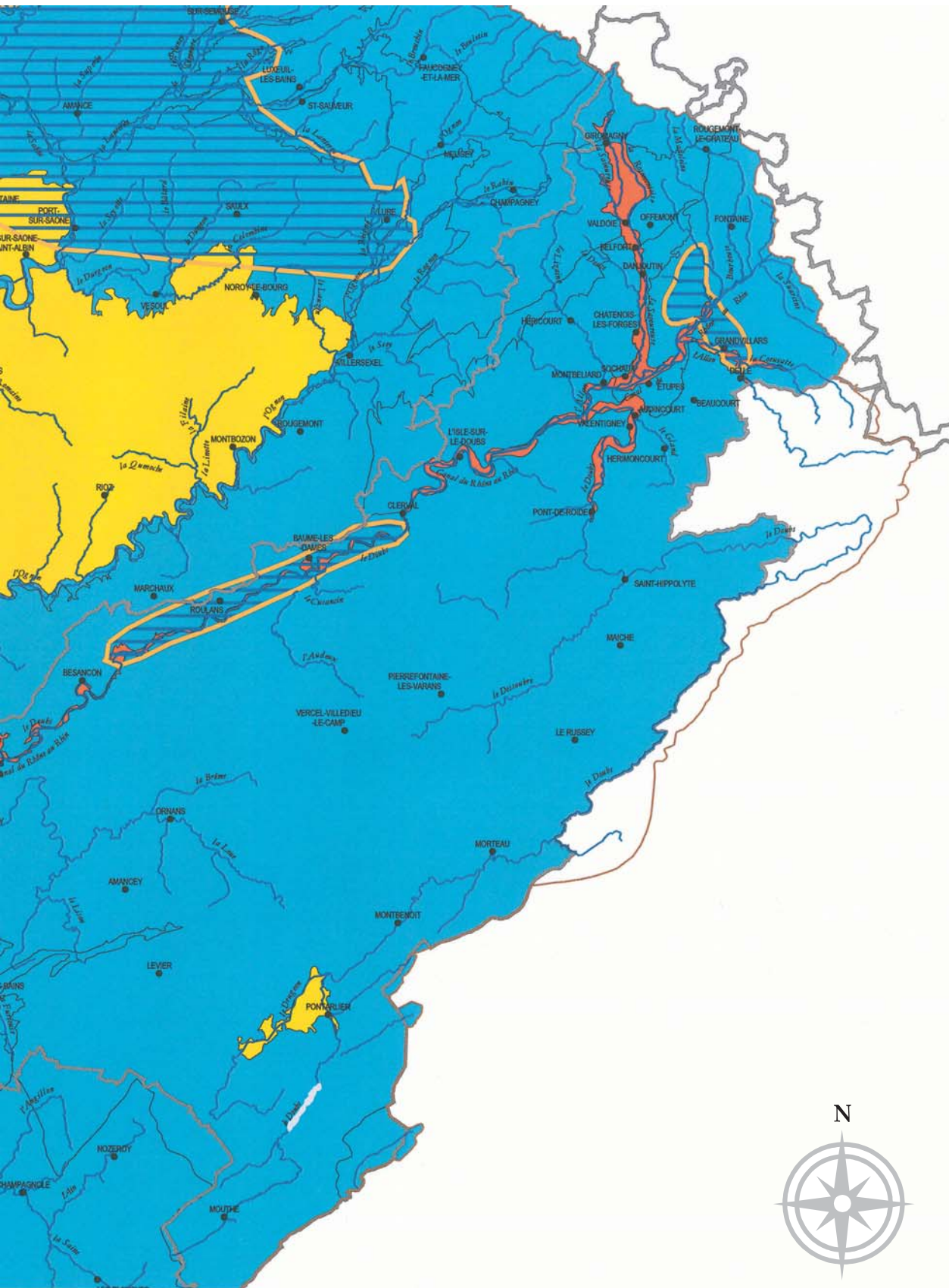
~ Cours d'eau

~ Limite du bassin hydrographique



Echelle 1/550 000 e - ©IGN BD Carthage





Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif

Masses d'eau souterraines à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

Masses d'eau souterraines profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

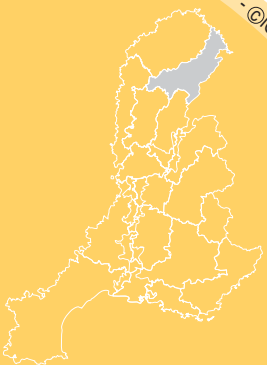
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique



Echelle 1/550 000 e - ©IGN BD Carthage



Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

Cours d'eau

Code	nom	Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	Qualité physico-			
				matières organiques et oxydables	matières azotées	nitrate	pl
615	L'Orain	Doute	Non*	bonne	bonne	bonne	mo
617	La Basse Loue d'Arc-et-Senans à la confluence avec le Doubs	Doute	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très
618	La Cuisance	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne	bc
619	La Loue de sa source à Arc-et-Senans	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne	très
621	La Clauge	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne	bc
625	Le Doubs de la confluence avec l'Allan jusqu'en amont du barrage de Crissey	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	bc
626	Le Cusancin	Doute	Non	très bonne	très bonne	bonne	très
627	L'Allan	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	bc
628a	La Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très
628b	La Savoureuse du rejet étang des Forges à la confluence avec l'Allan	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	bc
629	La Rosemontoise	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très
630	L'Allan de sa source à la confluence avec la Savoureuse	Faible*	Non	bonne	bonne	bonne	bc
631	La Bourbeuse de la confluence avec la Madeleine jusqu'à l'Allan	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne	très
632a	Le Saint Nicolas	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bc
632b	La Madeleine	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très
633a	Le Doubs du pont de Glère à la Confluence avec la Dessoubre	Doute	Oui	bonne	très bonne	bonne	bc
633b	Le Doubs de la Confluence avec le Dessoubre à la Confluence avec l'Allan	Doute	Oui	très bonne	très bonne	bonne	bc
634	Le Dessoubre	Doute	Non	bonne	très bonne	bonne	bc
635	Le Doubs de l'aval du bassin de Chaillexon au pont de Glere	Doute	Oui	bonne	très bonne	bonne	bc
638	Le Doubs de l'amont de Pontarlier à l'amont du bassin de Chaillexon	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bc
639	La Jougna	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très
642	Le Doubs de la sortie du lac de St Point jusqu'à l'amont de Pontarlier	Faible	Non	bonne	très bonne	bonne	très
643	Le Doubs du Bief Rouge à l'entrée du lac de St Point	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne	très
644	Le Doubs de sa source au Bief Rouge	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très
1653	La Furieuse	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très
1679	La Lizaine	Doute	Non	moyenne	moyenne	moyenne	mo
1808	Le Doubs du barrage de Crissey à la confluence avec la saône	Doute	Non	très bonne	très bonne	bonne	bc
2024	Le Drugeon	Faible	Non	très bonne	bonne	bonne	bc

* Le statut de ces masses d'eau sera réexaminé en s'appuyant notamment sur les informations recueillies lors de la consultation institutionnelle.

Plans d'eau

Code	Nom	Type	Qualité	Risque de non bon ét
L12	Lac de Saint Point	naturel	Moyenne	Doute
L13	Lac de Remoray	naturel	Moyenne	Faible
L5	Malsaucy (étang)	artificielle	Bonne	
L8	Entonnoir	naturel	sans information	sans informati
L9	Frasne (étang)	artificielle	Médiocre	
L10	Châtelot (retenue)	fortement modifié	Moyenne	
L14	Lac de Chaillexon	naturel	Médiocre	Doute

* Pour les masses d'eau artificielles et les masses d'eau fortement modifiées, seul un recensement est demandé par la directive cadre.

Masses d'eau artificielles (Canaux)

Code	Nom	Type
3102	Canal du Rhône au Rhin	Canal de navigation
3112	canal de la haute-saône	Canal de navigation

Masses d'eaux souterraines

code	nom	Risque de non atteinte du bon état qualitatif	Risque de non atteinte du bon état quantitatif	Risque de non atteinte du bon état	Aspects quantitatifs		
					Equilibre de la ressource	Equilibre du biseau salé	Et
6116	Calcaires, marnes et terrains de socle entre Doubs et Ognon	Faible	Faible	Faible	Très Bon		Bo
6120	Calcaires jurassiques chaîne du Jura - BV Doubs et Loue	Faible	Faible	Faible	Très Bon		Très
6140	Calcaires jurassiques chaîne du Jura 1er plateau	Faible	Faible	Faible	Très Bon		Très
6306	Alluvions de la vallée du Doubs	Fort	Faible	Fort	Très Bon		Mo
6307	Alluvions du bassin de l'Allan (dont Savoureuse)	Fort	Faible	Fort	Bon		Très
6320	Alluvions de la Saône entre les confluent de l'Ognon et du Doubs - plaine Saône-Doubs et Basse vallée de la Loue	Moyen	Faible	Moyen	Bon		Bo
6331	Cailloutis du Sundgau dans BV du Doubs	Faible	Faible	Faible	Bon		Très
6332	Cailloutis pliocènes de la Forêt de Chaux	Faible	Faible	Faible	?		?
6348	Alluvions du Drugeon, nappe de l'Arlier	Moyen	Faible	Moyen	Très Bon		Très
6415	Calcaires jurassiques BV de la Jougna et Orbe (district Rhin)	Faible	Faible	Faible	Très Bon		Très
6500	Formations variées de la bordure primaire des Vosges	Faible	Faible	Faible	?		?
6505	Domaine marneux de la Bresse	?	Faible	?			Très
6516	Domaine triasique et liasique du Vignoble jurassien	Faible	Faible	Faible	Bon		?
6618	Socle vosgien BV Saône-Doubs	Faible	Faible	Faible	Très Bon		Très

? : manque d'information pour se prononcer



SECRETARIAT TECHNIQUE SDAGE - DCE



Siège

2-4 Allée de Lodz
69363 LYON CEDEX 07

SECRETARIAT DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

Délégation de Besançon

Immeuble "Le Cadran"
34, rue de la Corvée
25000 BESANCON

Délégation Rhône-Alpes

14, rue Jonas Salk
69363 LYON Cedex 07

Délégation de Marseille

Immeuble "le Noailles"
62, la Canebière
13001 MARSEILLE

Délégation de Montpellier

Immeuble le Mondial
284, rue du Mas de Carbonnier
34000 MONTPELLIER



DIRECTION
REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Direction régionale de l'environnement Bourgogne

Cité administrative Dampierre
6, rue Chancelier de l'Hospital
BP 1550
21033 DIJON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Franche-Comté

5 rue du Général Sarrail
B P 137
25014 BESANCON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes

208 bis rue Garibaldi
69422 LYON CEDEX 03

Direction régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon

58 avenue Marie de Montpellier, CS 79034
34965 MONTPELLIER CEDEX 02

Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Tholonet
BP 120
13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 01

ont été associées :

Diren Lorraine, Champagne-Ardennes et Midi-Pyrénées